

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20221011-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Etienne Careil donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 05 octobre 2022

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

OBJET : Place de parking – La Poste

Suite à la demande des facteurs de transformer la place de parking minute située 3 rue de la Modure en place de parking réservée pour les véhicules de la poste de 10 heures à 13 heures, Mme la Maire propose de prendre un arrêté en ce sens.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la Maire à prendre un arrêté actant que la place de parking située 3 rue de la Modure sera réservée au véhicule de la poste de 10 heures à 13 heures du mardi au samedi.

La maire
Céline Elie



la secrétaire de séance
Marie-Christine Chaprier